

PLAN LOCAL D'URBANISME



➔ Périmètres fixés par les conventions de Projet Urbain Partenarial

- Révision générale du PLU approuvée le 10 octobre 2022

ARCHIPOLE URBANISME ET ARCHITECTURE

Lillion / Route de Sainte-Foix / BP 79 124
35 091 RENNES cedex 9
02 99 31 77 55 / contact-urba@archipole.fr
www.archipole.fr/



IDEA RECHERCHE

4 allée Marie Berhaut
Cap Nord B / 35 000 Rennes
02 23 46 13 40
info@idea-recherche.com
www.idea-recherche.com/



DM.EAU

La Chauvellerie
35 150 Janzé
02 99 47 65 63
p.bernard@dm eau.fr
www.dmeau.fr/



AGENCE PODER

Tesville
50 240 Saint-Aubin de
Terregatte
02 33 48 91 77
caroline.poder@wanadoo.fr



Plusieurs conventions de Projet Urbain Partenarial (PUP) ont été instituées sur la Commune :

- La Lucinière-1, le 8 juin 2017
- Le Domaine de la Croix Macé, le 22 mars 2018
- La Lucinière-2, le 30 novembre 2020
- Lotissement de Bellevue, le 20 octobre 2021

Les périmètres des conventions figurent ci-après, et les conventions sont annexées au présent rapport.







